

Notre analyse du contexte

La rue du FON de L'HOSPITAL permet de relier l'est de Saint-Jean de Védas au centre village sans passer par la route métropolitaine M613 très fréquentée par les véhicules motorisés. Elle constitue un axe qui relie différents équipements publics : au milieu du linéaire se situe la maison des associations derrière laquelle la construction du futur Service Jeunesse est prévu. Elle est positionnée au cœur d'un axe collège - écoles Georges Rascol + St Jean Baptiste - maison des associations - école Louise Michel – Stade Vidal.

Elle constitue aussi une partie du trajet pour rejoindre le Terral depuis le centre-ville avec l'accès à l'itinéraire cyclable vers Montpellier par le Chemin de Bugarel. De plus, le récent aménagement du quartier Roque-Fraïsse amène une nouvelle population (quartier de 4000 personnes) à pouvoir accéder au centre par la rue des Coteaux et, après avoir traversé la M613, par la rue Fon de l'Hospital.

Actuellement, la rue ne dispose d'aucun aménagement cyclable et la circulation à vélo présente des risques notamment aux deux extrémités EST et OUEST qui se rétrécissent et exposent les cyclistes à des risques supplémentaires. La faible fréquentation par les véhicules motorisés ne peut pas être mise en avant pour ne rien faire car nos adhérents déplorent des comportements agressifs et dangereux de la part des automobilistes, notamment des dépassements à risque ou *coups de pression* (proximité + accélérations intempestives).

Ce constat est autant plus vrai aux heures de pointe : la rue est utilisée comme raccourci malin pour rejoindre le centre et l'ouest du village lorsque la M613 est saturée, voir image, le trafic y est plus dense et les mesures de vitesse montrent bien que la VL30 n'est pas respectée (coefficient V85 de 43km/h).



_

¹ https://data.montpellier3m.fr/dataset/comptage-vehicules-particuliers-de-montpellier



Notre proposition.

Il est important de rendre plus attractif pour les cyclistes cet axe qui leur permet d'éviter la M613 pour accéder au centre village, et qui relie différents équipements publics fréquentés par les jeunes de la commune. Deux actions prioritaires :

• PARTIE EST: Mise en sens unique motorisé, sens sortie vers M613, voir image, et double sens cyclable vélo. Ceci empêcherait le trafic d'évitement aux heures de pointe.



• PARTIE OUEST : Mettre en place un aménagement permettant le double sens cyclable sécurisé à cette extrémité de la rue.

Pour la partie centrale, le double sens motorisé peut être maintenu avec des aménagements permettant une cohabitation sereine voiture / cycles selon un schéma de rue apaisée que les services sauront proposer.

Notre proposition permettrait de favoriser les mobilités actives sur cet axe stratégique pour les jeunes (du collège au stade Vidal), de dissuader le trafic de transit, et d'éviter d'aménager une piste cyclable sur la M613. Donc le gain potentiel (apaisement de la rue et sécurisation des mobilité douces) est énorme, pour un investissement moindre.